**Poste médecin Départemental**

Le Département de Loire Atlantique recherche un médecin, à temps partiel (50% minimum) ou à temps complet pour effectuer des missions dans le domaine des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.

Si ces missions sont variées, elles ne comportent pas de soin, d’où la possibilité qui vous est offerte d’allier un temps de travail dans notre collectivité avec un temps de travail en activité libérale ou autre.

Vous feriez partie d’une équipe médicale qui comporte déjà de 8 médecins et animée par un responsable, également médecin. Il y a un très bon esprit d’équipe et un médecin n’est jamais isolé.

Les missions concernent essentiellement

* L’évaluation de la dépendance des résidents d’EHPAD (maisons de retraite)
* La participation à l’amélioration de la qualité de vie dans ces EHPAD et aussi de la qualité d’intervention des Services à domicile (SAD)
* L’évaluation de la dépendance dans certains établissements pour personnes en situation de handicap
* La contribution à la résolution de situations préoccupantes en tant que personne ressources
* La participation à la gestion de l’accueil familial des personnes soit âgées, soit en situation de handicap
* Des formations diverses à dispenser en interne, mais aussi à des partenaires extérieurs (personnel des établissements et services à domicile, CLIC, MAÏA etc….)
* La participation à des actions de prévention, collectives et individuelles
* La participation à des colloques et congrès.
* La participation à des réunions internes et avec les partenaires locaux, départementaux et régionaux (ARS)

Le médecin nouvellement embauché sera progressivement formé à ces missions, diversement en fonction de ses connaissances propres et accompagné tout au long de son apprentissage.

L’institution est particulièrement bienveillante en matière d’accompagnement et de formations.

Sur un plan matériel, le médecin a un environnement de travail agréable, un bureau individuel avec poste informatique (et toutes les formations inhérentes, bureautiques et aussi formations aux logiciels métiers).

Il peut utiliser pour ses déplacements professionnels une voiture de la collectivité, mais aussi un vélo, mécanique ou électrique. Il y a une participation de l’employeur à un abonnement aux transports en commun, ainsi qu’à la mutuelle et/ou la prévoyance.

Il y a 33 jours de congés + 2 jours fixes (soit 35 jours), ainsi que 19 jours de RTT pour un temps plein. Le calcul ensuite se fait au prorata du temps travaillé.

Il y a également des chèques déjeuner, chèques vacances et un Comité des œuvres sociales efficace (réductions sur la billetterie, culture, sorties, voyages, loisirs etc…..)

Personnes à contacter :

 Docteur Sabine Angelini (Responsable de l’équipe)

Sabine.angelini@loire-atlantique.fr

07 81 81 46 29

* Mme Marina Bachelier

Marina.bachelier@loire-atlantique.fr

06 77 09 34 12